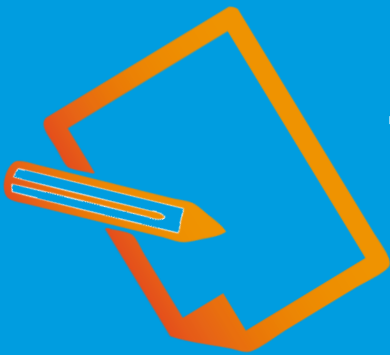


BÉNÉFICIAIRE

CESU PRÉFINANCÉ :
Comment établir ma déclaration de
revenus ?



SOMMAIRE

- I. CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE
 - Conditions
 - Justificatifs à fournir
 - En pratique
- II. CAS PARTICULIER : GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS A L'EXTERIEUR DU DOMICILE
 - Conditions
 - Justificatifs à fournir
 - En pratique


I. CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE


- Conditions
- Justificatifs à fournir
- En pratique

CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE

Conditions

? { Entretien de la maison, travaux ménagers, jardinage, petit bricolage, garde de personne malade... }

 **Vous employez un salarié à domicile ou vous faites appel à un prestataire via une structure agréée**, vous bénéficiez, selon votre situation, d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses effectuées (salaires nets payés, cotisations sociales et facture TTC).*

 **Si vous percevez une subvention ou une participation de la part de votre employeur ou de votre CE**, vous devez les déduire des dépenses que vous déclarez.

*Art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts, CGI.

CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE

Justificatifs à fournir

- Vous déclarez votre salarié à domicile au **CNCESU** : le Centre National du Chèque Emploi Service Universel vous adresse une **attestation fiscale de vos dépenses** (salaires nets déclarés + cotisations sociales prélevées sur votre compte bancaire). Cette attestation fiscale peut également être téléchargée sur www.cesu.urssaf.fr.
- Vous déclarez votre salarié à domicile à **l'Urssaf de votre département** : l'Urssaf vous adresse une **attestation fiscale de vos dépenses** (salaires nets déclarés + cotisations sociales payées).
- Vous êtes client d'un ou plusieurs **organismes de services à la personne agréés** : ils vous délivrent également une **attestation fiscale** annuelle.

Vous les recevez généralement en début d'année.

CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE

En pratique

1

Rassemblez vos **justificatifs de dépenses** (*attestation fiscale du CNCESU, attestation fiscale de l'Urssaf et/ou attestation des organismes agréés de services à la personne*).

→ Ils sont à joindre à l'envoi de la déclaration papier ou à conserver si vous faites votre déclaration sur Internet.

2

Faites **le total de vos dépenses** à partir des montants donnés sur ces justificatifs.

3

En cas **d'aides perçues** (*aide financière de l'employeur ou du CE versée directement ou sous forme de CESU*), **faites en le total**.

→ Votre employeur ou CE vous **fournit une attestation précisant le montant des aides / participations** qui vous ont été versées.

CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE

En pratique

4

En page 4 de votre déclaration, rubrique 7 | Réduction et crédits d'impôts, reportez la **différence** entre le **montant total de vos dépenses** et le **montant total des aides** dans la case correspondant à votre situation :

(DEPENSES – AIDES = MONTANT DECLARE)

- **DB** si vous avez exercé une **activité professionnelle** ou avez été **demandeur d'emploi** durant l'année déclarée.
- **DF** si vous étiez **retraité** ou **sans activité** et **non demandeur d'emploi** durant l'année déclarée.

7 RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT										
Dons à des organismes établis en France										
- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 521 €)	7UD									
- Dons et cotisations versés aux partis politiques	7UH									
- Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général...)	7UF									
- Report années antérieures	2008	2009	2010	2011	2012					
	7XS	7XT	7XU	7XW	7XY					
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés										
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE							
	7AC	7AE	7AG							
Nombre d'enfants poursuivant leurs études										
	COLLÈGE		LYCÉE		ENS. SUPÉRIEUR					
- Enfants à charge	7EA	7EC	7EF							
- Enfants à charge en résidence alternée	7EB	7ED	7EG							
Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1 ^{er} Janvier 2013										
	1 ^{er} ENFANT		2 ^e ENFANT		3 ^e ENFANT					
- Enfants à charge	7GA	7GB	7GC							
- Enfants à charge en résidence alternée	7GE	7GF	7GG							
Nom et adresse des bénéficiaires										
Services à la personne. Sommes versées pour l'emploi à domicile:										
- si en 2013 vous (et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi	7DB									
- si en 2013 vous (ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi	7DF									
- si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA	7DD									
- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65, ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses	7DL									
- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile	7DQ	SO-CHEZ								
- Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %	7DG	SO-CHEZ								
Nom et adresse des bénéficiaires										

CAS GENERAL : TOUTES PRESTATIONS A DOMICILE

En pratique

5

En **page 2** de votre déclaration, **rubrique E | Renseignements complémentaires**, indiquez les noms et adresses :

- Des **organismes** dont vous avez été client,
- des **salariés à domicile** que vous avez employés.

(Si vous manquez de place, complétez sur papier libre.)

E RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
MIRO Services	
160, rue Lady Ashburton	
95150 Taverny	

I. CAS PARTICULIER : GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS A L'EXTERIEUR DU DOMICILE

- Conditions
- Justificatifs à fournir
- En pratique



Vous faites garder votre (vos) enfant(s) à charge âgé(s) de moins de 6 ans à l'extérieur de votre domicile, vous bénéficiez, selon votre situation, d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses effectuées (salaires nets payés, cotisations sociales et facture TTC).

Les frais de garde retenus sont les sommes que vous avez versées :

- à une **assistante maternelle agréée**,
- à un **établissement de garde d'enfants** : crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, garderie, centre de loisirs sans hébergement, garderie périscolaire.

- **Attestation annuelle des établissements de garde d'enfants,**
- **Attestation du Centre Pajemploi ou de l'Urssaf,**

→ Ils sont à joindre à l'envoi de la déclaration papier, ou à conserver en cas de déclaration par internet.

Vous recevez généralement ces attestations en début d'année.

1

Rassemblez **vos justificatifs de dépenses** (*Attestation annuelle des établissements de garde d'enfants, attestation du Centre Pajemploi ou de l'Urssaf*).

2

Faites le **total de vos dépenses** à partir des montants donnés sur ces justificatifs.

3

Si vous avez reçu **d'autres aides que la Paje** (*aide financière directe de l'employeur ou CE, subvention de l'employeur ou CE au CESU préfinancé...*) **faites en le total**.

→ Votre employeur ou CE vous fournit une **attestation précisant le montant des aides / participations qui vous ont été versées**.

4

En **page 4** de votre déclaration, **rubrique 7 | Réductions et crédits d'impôts**, reportez la **différence entre le montant total de vos dépenses et le montant total des aides perçues** dans la case **GA** pour le **1^{er} enfant** (**GB** et **GC** pour les **2^{ème}** et **3^{ème}** enfants).

DEPENSES – AIDES = MONTANT DECLARE

7 RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT										
Dons à des organismes établis en France										
- Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 521 €)							7UD			
- Dons et cotisations versés aux partis politiques							7UH			
- Autres dons (associations d'utilité publique, organismes d'intérêt général...)							7UF			
- Report années antérieures	2008	2009	2010	2011	2012					
	7XS	7XT	7XU	7XW	7XY					
Cotisations syndicales des salariés et pensionnés										
	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERS. À CHARGE					
	7AC	7AE	7AG							
Nombre d'enfants poursuivant leurs études										
	COLLÈGE		LYCÉE		ENS. SUPÉRIEUR					
- Enfants à charge	7EA	7EC	7EF							
- Enfants à charge en résidence alternée	7EB	7ED	7EG							
Frais de garde des enfants de moins de 6 ans au 1 ^{er} janvier 2013										
	1 ^{er} ENFANT		2 ^e ENFANT		3 ^e ENFANT					
- Enfants à charge	7GA	7GB	7GC							
- Enfants à charge en résidence alternée	7GE	7GF	7GG							
Nom et adresse des bénéficiaires										
Services à la personne. Sommes versées pour l'emploi à domicile:										
- si en 2013 vous (et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi							7DB			
- si en 2013 vous (ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi							7DF			
- si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA							7DD			
- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65, ans pour lesquels vous avez engagé des dépenses							7DL			
- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile							7DQ	COCHEZ		
- Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 %							7DG	COCHEZ		
Nom et adresse des bénéficiaires										

5

En **page 2** de votre déclaration, **rubrique E | Renseignements complémentaires**, indiquez les noms et adresses de la ou des **assistantes maternelles agréées que vous avez employées**, ainsi que les noms et adresses de **services de garde d'enfants que vous avez utilisés**.

(Si vous manquez de place, complétez sur papier libre).

E RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Martine Dupont
19 rue des Acacias
92150 Suresnes

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

